

VIVRE A VEUREY

ACTUALITES MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES



N°91 DECEMBRE 2022

Edition de Noël



*Joyeuses
Fêtes!*





Sommaire

P.4 : ECONOMIES ENERGIE / LA FIBRE

P.5 : ATELIER PARTICIPATIF

P.6 : ENVIRONNEMENT

P.7 : CCAS

P.8 : CONVENTION CLIMATIQUE

P.9 / 10 : CA S'EST PASSÉ

P.11 : MÉDIATHÈQUE

P.12 : ASSO. / LES PETITS BOUTS

P.13 : ASSO. / AU PIED DE MA TOUR

P.14 : ASSO. / COMITÉ ANIMATION

P.15 : ASSO. / HYOSHI-SPORTS
EXPRESSION POLITIQUE

P.16 : MÉMO

Agenda

- Vendredi 9 décembre à 20h30
Concert de Noël
de la "Chorale Sarabande" avec la classe musicale
de Veurey et le "Mini Chœur" de Montaud
salle des fêtes de Veurey Voroize
Entrée gratuite
- Vendredi 9 décembre à partir de 17h00
Suite aux travaux une visite de l'école primaire
est organisée.
Pour les nostalgiques ou simplement par curiosité,
vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat mairie.
Les visites se feront par petits groupes.
- Vendredi 16 décembre - 13h30 / 15h30
collecte de vêtements par l'association "La Remise"
Parking école

Etat Civil

● NAISSANCES :

- HAMLAOUI Aylan né le 2/10/22 à LA TRONCHE
- TEULLE VAUCÉL Héloïse née le 13/10/22 à LA TRONCHE
- COCHAUD Lola née le 21/10/22 à LA TRONCHE

● DECES :

- Mr GIUNTA Luigi le 4/09/22 à VIZILLE
- Mr ROSSOLINI Daniel le 21/10/22 à LA TRONCHE
- Mme PARNET Vve ODDOZ MAZET Marie-Odile le 3/11/22 à NOYAREY



Infos Mairie

- CNI (Carte Nationale d'Identité) / PASSEPORT

Contactez la mairie pour les modalités de demande et d'obtention.

- PUBLICATION NAISSANCE

Lors d'une naissance, les parents remplissent un imprimé pour la déclaration à la presse auprès du service d'état civil du lieu de naissance de leur enfant. La mairie de Veurey-Voroize réceptionne ce document et en fonction de la volonté des parents nous faisons paraître ou pas l'annonce dans le bulletin municipal.

- RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune veurois(e) doit OBLIGATOIREMENT se faire recenser au cours du mois de ses 16 ans. Il ou elle doit se présenter à la mairie avec sa carte d'identité et le livret de famille de ses parents.



Le jeudi 10 novembre, a eu lieu l'inauguration de la chaufferie bois, de l'école élémentaire et de l'espace médical en présence de Mme la secrétaire générale Mme Eléonore Lacroix, représentante de la préfecture, Mme la députée Elisa Martin, Mr le sénateur Didier Rambaud, Mme la vice-présidente à la région Sandrine Chaix, Mme La vice-présidente au département Nathalie Faure, Mr le conseiller départemental Franck Longo, Mr le Président de la Métropole Christophe Ferrari, l'inspectrice d'académie Mme Santa Maria, Mr Francis Colin maire de Montaud, de nos deux maires honoraires Mr Pierre Allibe et Mr Guy Jullien, des élus, des membres du CCAS, des enseignants, et des présidents d'association.

Dans un premier temps le ruban a été découpé à l'espace de santé. Au moment où l'actualité évoque régulièrement les déserts médicaux, notre commune, s'est dotée d'une toute nouvelle structure que beaucoup nous envient de par sa composition : 3 médecins, 3 infirmières, 2 podologues, 1 diététicienne, 1 psychologue, 1 orthophoniste et tout prochainement 2 kinésithérapeutes. Le bâtiment est très fonctionnel et les professionnels de santé se sont vite approprié les lieux, en personnalisant eux même la décoration dans leur espace respectif. L'architecte Mr Catelan, accompagné du cabinet Elégia a pris en compte les contraintes liées à la proximité de la tour des Templiers et de l'église et a mené à bien ce projet qui est parfaitement intégré.

Ce premier investissement représente un coût de près d'1,2 million d'euros pour la commune qui a bénéficié d'aides de la Préfecture, de la Région et du Département à hauteur de 46% ; la Métropole ayant pour sa part pris en charge l'aménagement du parking.

Nous inaugurons également une chaufferie bois, mise en route seulement au mois d'octobre grâce à la météo clémente. Elle chauffe actuellement l'école élémentaire et alimentera également le centre de loisirs lorsque que celui-ci aura été rénové. Son coût de réalisation est de 300 000 euros, subventionné à la hauteur de 61% grâce aux des aides de l'Etat, de la Région et de la Métropole via l'Alec*. Au vue de l'augmentation actuelle du prix de l'énergie, nous ne pouvons que nous féliciter du choix de ce mode de chauffage.

La cérémonie s'est terminée par la visite de l'école élémentaire :

Une école est un passage incontournable pour les enfants. On garde tous en mémoire l'école de notre enfance qu'on s'approprie. Mes enfants ne me parlent pas de l'école du village mais de leur école, tout comme Guy, notre maire honoraire qui évoque régulièrement des anecdotes de son école, celle de Veurey.

L'architecte Mme Delmas et son équipe ont su préserver le caractère du bâtiment tout en le modernisant et en le rendant plus fonctionnel. Une réalisation qui s'est faite en concertation avec l'équipe enseignante, dans le délai imparti d'une année scolaire.

Le coût total de l'opération est de près de 1,9 million d'euros. La commune a bénéficié de 200 000 euros d'aide de l'Etat et de 588 000 euros d'aide du Département, avec entre autres le plan Ecole et le plan de Relance.

La Métropole a, quant à elle, participé à la rénovation du parking ainsi qu'à l'aménagement de son accès. La Mairie espère également la mise en place d'un feu de signalisation entre le parc et l'école pour la sécurité des enfants.

Ces trois chantiers représentent un investissement global de près de 3,4 millions d'euros, rendus possible grâce aux différentes subventions. Ces projets, initiés lors du mandat précédent, améliorent l'attractivité de notre village et participent à la construction de la Métropole au sein de laquelle notre commune est bien intégrée. Un effort particulier a permis d'impliquer les entreprises locales et contribuer ainsi à la relance économique.

Je tiens à remercier le personnel communal : les services techniques, d'entretien et administratifs pour leur soutien et leur réactivité.

Je tiens à souligner l'engagement de l'équipe municipale et plus particulièrement les membres de la commission travaux, un grand merci à Jean-Marc Quinodoz, Jean-Michel May et Philippe Heraud, qui ont passé de nombreuses heures sur ces différents chantiers.

Cette inauguration était l'occasion pour moi d'adresser mes remerciements à l'ensemble des acteurs institutionnels pour leur soutien financier, les architectes, les entreprises, le corps enseignant et l'équipe médicale pour leur implication dans la réalisation de ces structures au service des Veurois.

A l'occasion de ce dernier bulletin de l'année, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous.

Pascale Rigault

Directrice de la publication :

Pascale Rigault

Design et mise page :

Philippe Heraud

Rédaction :

Mairie et associations.

Banques d'images: Photohèque mairie, Pexels, Adobe Stock.

Dépôt légal à parution.

Merci de déposer articles et photos sur la boîte mail dédiée : articles@veurey.fr

Date limite d'envoi des fichiers pour le n°92 de janvier :

Lundi 26 DECEMBRE



ECONOMIES D'ENERGIE

Comme toutes les collectivités, ou plus généralement tout citoyen, nous devons réfléchir à nos moyens d'action afin de faire baisser nos consommations d'énergie, et donc nos factures. Concernant l'éclairage public, la question s'est posée : doit-on installer les décorations de Noël ? Mais d'une part, ce sont des éclairages à LED, peu gourmands en énergie et d'autre part, après ces dernières années plutôt anxieuses, nous avons voulu conserver pour Noël une ambiance festive et colorée pour notre village.

Les installations seront en revanche débranchées dès les fêtes passées, diminuant donc un peu la durée.

Ensuite, nous pratiquons déjà l'extinction nocturne depuis plusieurs années de 0h30 à 6h00; la facture a été divisée par 2 ainsi que la pollution lumineuse, néfaste à la faune, la flore et les écosystèmes.

Nous pouvons raisonnablement augmenter la durée en éteignant dès 23h00. Nous serons par contre plus vigilants sur les pannes d'appareillages anciens en engageant progressivement leur remplacement.



LA FIBRE ... OÙ EN EST ON ?

D'abord un rappel :

La fibre, d'après la loi, suit le réseau de téléphonie existant. Elle passe sous terre lorsque le réseau téléphone était enterré, et en aérien lorsque ce réseau était sur poteaux ou sur façades. Personne ne creuse de nouvelles tranchées.

Orange continue son déploiement.

A ce jour près de 90% des logements sont raccordables, essentiellement le bas du village, le centre bourg et le long de la départementale jusqu'au lotissement Prés Verts.

Les raccordements enterrés sont pratiquement tous réalisés, il reste des raccordements aériens (poteaux) essentiellement.

Le haut du village et le Petit port seront raccordables, en principe, en 2023.

Mais il reste des lacunes, (chemin de Champ long, chemin du Tracollet, rue du Béryl, lot le Belvédère, chemin des Trapettes ...pour ne citer que les plus importants).

En cause ce que Orange appelle « refus de tiers ».

C'est quoi un « refus de tiers » ?

Pour déployer la fibre, qui est plus lourde que les câbles de téléphone, il faut souvent rajouter ou renforcer des poteaux et parfois prendre appui sur des poteaux du réseau électrique. Pour cela Orange a besoin d'autorisations de propriétaires particuliers lorsqu'il faut se placer en limite de parcelle, de la Métropole lorsqu'il faut utiliser un espace de voirie ou d'ENEDIS lorsqu'il faut se placer sur un poteau électrique.

Lorsque l'autorisation est refusée, Orange ne peut pas continuer l'installation et les habitations situées après le point de blocage ne peuvent être raccordées. Il faudra alors attendre l'année 2024 pour réétudier au cas par cas.

La plupart du temps les blocages sont dus à des particuliers qui ne veulent pas de poteaux en limite de leur parcelle. Sans préjuger du bien fondé de leur refus, en faisant cela ils bloquent l'accès à la fibre de leurs voisins.

Et lorsqu'on est raccordables ?

A partir de ce moment là on change d'interlocuteur. Chacun est libre de choisir son Fournisseur d'Accès Internet (Orange, Free, Bouygues ou SFR) et c'est ce fournisseur qui sera chargé de relier le point de raccordement situé dans la rue (chambre enterrée ou boîtier sur poteau) à l'habitation. Cette partie est souvent gratuite lorsqu'on s'abonne, mais à la charge du propriétaire s'il y a une difficulté (gaine cassée, ou longueur en aérien nécessitant un poteau).

A Veurey il y a donc un certain nombre d'habitants qui sont raccordables, mais qui dans les faits ne peuvent encore pas être raccordés.

Et la Mairie ?

Nous pouvons intervenir pour servir d'intermédiaires voire de médiateurs, en cas de difficulté auprès de Orange Déploiement, comme facilitateurs auprès de la Métropole en cas d'intervention sur la voirie et pour faire circuler l'information. Nous ne pouvons pas intervenir en cas de litige avec un Fournisseur d'Accès Internet.

Quelques informations :

site de l'ARCEP : <https://cartefibre.arcep.fr>

site de Orange déploiement : <https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

en cas de construction d'une nouvelle habitation :

Faire les demandes de raccordement dès la validation du Permis de Construire

[https://maison-](https://maison-individuelle.orange.fr/assets/files/GUIDE_RACCORDEMENT.pdf)

[individuelle.orange.fr/assets/files/GUIDE_RACCORDEMENT.pdf](https://maison-individuelle.orange.fr/assets/files/GUIDE_RACCORDEMENT.pdf)

Attention : ce dernier lien est proposé par Orange, vous trouverez d'autres guides auprès des autres fournisseurs d'accès

ATELIER PARTICIPATIF AMÉNAGEMENTS AU STADE

Après plus d'un an d'activité et de multiples réunions de réflexion et d'échange, nous devons souligner le dynamisme de cet atelier et faire un premier bilan des réalisations.

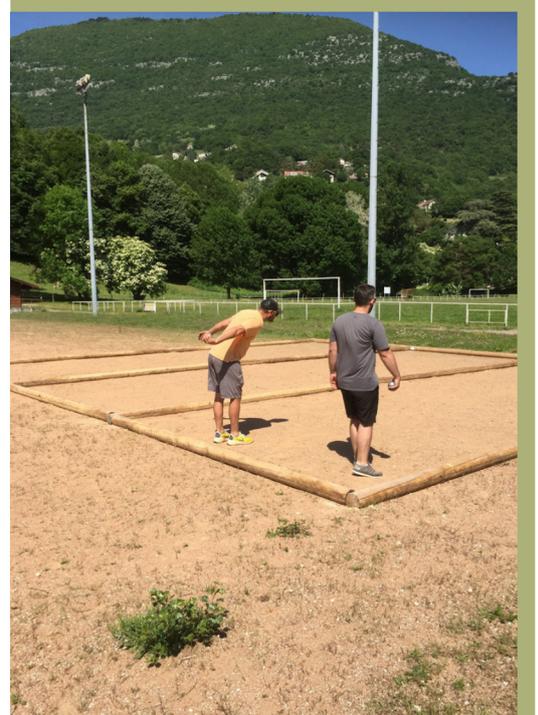
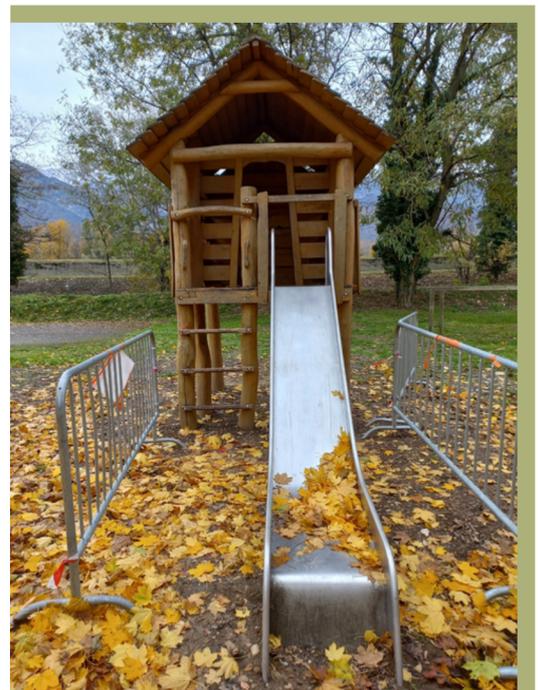
La première action, l'an dernier, a été de sécuriser les accès par des talus et rochers afin d'éviter l'installation de « campeurs ». Quelques membres ont ensuite défriché le petit bois au bout du stade afin d'évaluer la possibilité d'y tracer une piste de bicross, mais qui reste pour l'instant au stade de projet. Puis d'autres ont installé 3 terrains de pétanque, bien utilisés cet été, créant ainsi une ambiance conviviale que beaucoup ont apprécié.

L'endroit manquant cruellement d'ombre, des arbres seront plantés ce mois-ci, et des tables ont été achetées et seront installées aux beaux jours.

Seront également mis en place tout prochainement 3 équipements de fitness ainsi qu'un jeu pour les plus petits. Un deuxième jeu avec tobogan a déjà été déplacé depuis un emplacement très peu utilisé, car trop isolé près de l'étang. Les investissements se montent ainsi à 6900€ pour 2021 et à 27500€ pour 2022.

L'atelier va de nouveau se réunir pour décider de la suite du projet et proposer un budget pour 2023 à la commission finance. De nombreuses idées ont émergées et doivent être peaufinées et priorisées, en vrac (et sans engagement); Parcours de santé multigénérationnel, terrains de hockey, de volley-ball, piste de bicross, plateforme ou plancher multi-activités, complément skate-park, rénovation terrains de tennis...la piste de pumptrack, un moment envisagée n'est pas programmée pour l'instant, vu son coût très important.

Tous ces aménagements pour enfants ou adultes, permettront la pratique de multiples activités et c'est avec beaucoup de satisfaction que nous voyons se construire, ensemble ; élus, associations, administrés cet espace dédié aux sports et aux loisirs.



POUR EN FINIR AVEC LES MÉGOTS DANS LA RUE ET LES LINGETTES DANS LES TOILETTES

Pour diminuer la quantité de mégots et de lingettes rejetés par temps de pluie dans les milieux naturels, la Métropole lance une vaste campagne de communication pour sensibiliser les fumeurs et les consommateurs de lingettes à l'impact de ces déchets sur les rivières et la mer.

Où finissent les mégots jetés dans la rue ?

Selon la configuration des réseaux d'assainissement du territoire, quand il pleut, les eaux pluviales et les mégots qu'elles emportent avec elles se retrouvent soit dans un réseau d'eaux pluviales qui évacuent uniquement les eaux de pluie directement vers la rivière, soit dans le réseau des égouts qui évacuent les eaux usées vers la station d'épuration Aquapole.

Dans ce deuxième cas, les eaux de pluie augmentent le débit dans les réseaux qui peuvent alors déborder sur la chaussée en ville et endommager les ouvrages de traitement des eaux usées de la station d'épuration. En effet, la station n'est pas encore dimensionnée pour accueillir et traiter les eaux au-delà d'un certain volume qui est souvent dépassé lors de fortes de pluie. Pour éviter ces dégâts, une partie de ces eaux est déversée directement dans l'Isère sans traitement par des déversoirs d'orages pour alléger le réseau.

Que ce soit via les réseaux d'eaux pluviales ou les réseaux des égouts, les mégots se retrouvent donc dans la rivière par temps de pluie, puis dans la mer. Par cette campagne, la Métropole souhaite répéter le message relayé par les macarons « Ici commence la mer » que l'on peut voir à côté des grilles d'avaloirs.



Où vont les lingettes jetées dans les toilettes ?

Par temps sec, les lingettes jetées dans les toilettes rejoignent d'abord le réseau d'eaux usées puis la station d'épuration Aquapole. Les lingettes ne se dégradent pas dans les réseaux, elles bouchent les canalisations, rendant ainsi difficile le travail des égoutiers qui doivent les extraire. Ce sont ainsi 900 tonnes de lingettes qui sont extraites chaque année des canalisations et de la station.

De plus, par temps de pluie, comme expliqué ci-dessus, il arrive qu'il faille soulager le réseau en déversant une partie des eaux usées dans la rivière pour éviter des débordements et des casses à Aquapole. Les lingettes peuvent donc se retrouver dans la rivière et sur les berges.

Selon une étude commandée par la Métropole, les lingettes représentent la moitié des déchets de l'assainissement en tonnes.

Que fait la Métropole pour lutter contre cette pollution ? Concernant les lingettes, la Métropole expérimente l'installation d'un filet anti-déchets à la sortie d'une bouche d'évacuation par laquelle s'écoulent les eaux usées par temps de pluies. Si l'expérience est satisfaisante, ces filets seront installés sur d'autres bouches d'évacuation. Ce filet ne permet pas de piéger les mégots malheureusement.

D'autre part, elle s'efforce de ralentir et de réduire le débit dans les réseaux pour permettre à la station d'épuration de traiter un maximum de volume d'eaux usées (voir communiqué de presse sur l'installation de la vanne de régulation rue Arago à Grenoble) Enfin, pour soulager le réseau d'assainissement et recharger la nappe phréatique par temps de pluie, elle promeut des aménagements publics et privés qui favorisent l'infiltration directe dans les sols des eaux pluviales au lieu de les évacuer dans les réseaux.



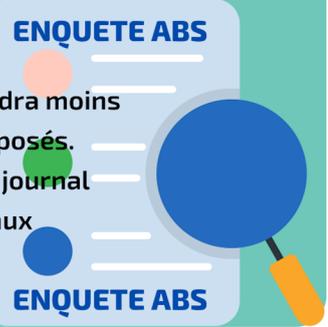
[en savoir plus](#)

<http://www.graie.org/eaumelimelo/Meli-Melo/Questions/Infiltration-des-eaux-pluviales/?parent=4>

<https://www.youtube.com/watch?v=1eS0de7waws>



Lingettes extraites du filet anti-déchets installé sur un exutoire d'orage à Fontaine.



GOÛTER D'ANTAN



l'équipe du CCAS de VEUREY organise pour les personnes de **70 ans et +** un après-midi "goûter" de 14 H à 17 H une fois par mois dans la salle du Conseil.

Afin de permettre à chacun de sortir et rencontrer les autres, des après-midis thématiques pourront être organisés. Les personnes n'ayant aucune possibilité de transport et désirant être véhiculées devront s'inscrire en mairie (48 H à l'avance) et notre Policier Municipal pourra les prendre en charge (offre valable pour le jeudi). Pour le mercredi (notre policier municipal n'est pas disponible ce jour-là), un co-voiturage entre amis sera à prévoir.

Les dates retenues :
JANVIER : mercredi 25
FEVRIER : jeudi 23
MARS : mercredi 29
AVRIL : jeudi 27
MAI : mercredi 24



Café, thé, petits gâteaux et convivialité.



VENEZ NOMBREUX, NOUS VOUS ATTENDONS.



GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE



CHANGEMENT
CLIMATIQUE



Grenoble : les citoyens présentent 200 propositions à la Convention pour le climat de la Métropole

"Vendredi 14 octobre, la métropole grenobloise accueillait un conseil inédit : la Convention pour le climat métropolitaine.

Sur le modèle de celle créée au niveau national, une centaine de citoyens ont présenté leurs propositions au sein de l'Assemblée. Face à eux, les élus n'ont pas hésité à critiquer certaines actions difficiles à mener. Ces citoyens avaient pour mission de répondre à deux questions : comment réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 ? Et comment atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 ?

Le Président de la Métropole Christophe Ferrari l'a promis : ces propositions ne resteront pas lettre morte... Allusion à la Convention nationale pour le Climat, où seules 10% des recommandations citoyennes avaient été retenues par l'Etat.



INAUGURATION OFFICIELLE DE L'ÉCOLE ET DE L'ESPACE SANTÉ

En présence de:

- Mme la Secrétaire Générale représentante de la préfecture, Eléonore Lacroix
- Mme la Députée, Elisa Martin
- Mr le Sénateur, Didier Rambaud
- Mme la Vice-Présidente à la région, Sandrine Chaix
- Mme la Vice-Présidente au Département, Nathalie Faure
- Mr le Conseiller Départemental, Franck Longo
- Mr le Président de la Métropole, Christophe Ferrari
- Mme l'Inspectrice d'Académie Elisa Santamaria
- Mrs Pierre Allibe et Guy Jullien, maires honoraires de Veurey





11 NOVEMBRE COMMÉMORATION DE L' ARMISTICE



COMMÉMORATION CONJOINTE VEUREY-VOROIZE / NOYAREY



19 ET 20 NOVEMBRE 25ÈME ÉDITION EXPO ARTS ET ARTISANAT



Le mot d'Agnès Bernard-Guelle
présidente de l'association
Culture & Loisirs organisatrice
de l'exposition





Médiathèque Michel Brunel

LA MÉDIATHÈQUE VOUS PROPOSE DES

RESSOURCES NUMÉRIQUES EN LIGNE



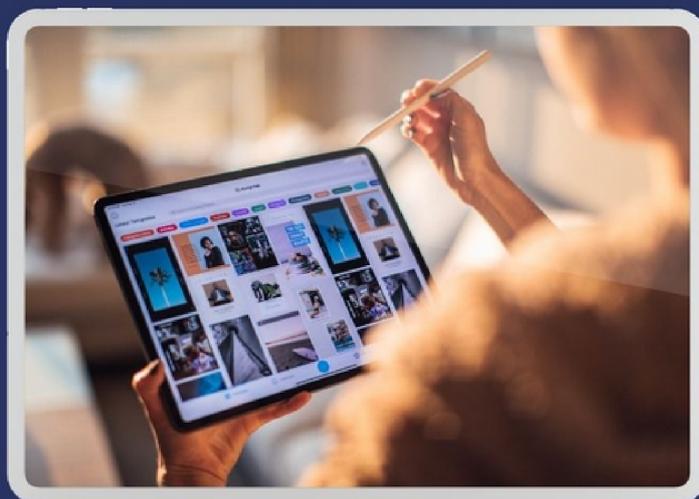
100% gratuites!

AVEC UN ACCÈS AUX OFFRES DE:



La Numothèque de Grenoble Alpes Métropole

La Médiathèque Départementale de l'Isère



Sur vos écrans :

En un clic
accédez 24h/24
à des milliers
de ressources en ligne :
livres, cinéma,
musique, formations,
patrimoine, presse...
pour tous les publics!

La médiathèque propose une formation sur l'utilisation du matériel (liseuse, tablette) et à l'accès aux ressources numériques Département et Métro

Les conditions

- être inscrit à la médiathèque de Veurey-Voroize*
- réserver un créneau sur le planning**

*gratuit pour les Veurois, payant pour les extérieurs (10€ adulte, 2€ <18 ans)

**lundi et mardi de 16h30 à 18h, samedi de 10h30 à 12h : contacter la médiathèque



4 allée du Château
mediatheque@veurey.fr
Tél. 04 76 85 54 20

Déjà 30 ans !

Quel beau projet que l'ouverture d'une structure petite enfance au sein de la commune de VEUREY-VOROIZE en intercommunalité avec celle de NOYAREY. Que de chemin parcouru, 1992 ouverte à quelques enfants pour arriver ce jour à accueillir 22 P'tits Bouts...

Ceci grâce à la confiance et l'investissement de chacun dans le développement de ce projet. Notamment, par les relations tissées durant toutes ces années avec nos principaux partenaires que sont les Mairies, les administrations ainsi que toutes les structures du monde associatif nous entourant. Mais aussi ne l'oublions pas, par l'investissement des parents bénévoles au sein du bureau de notre association sans qui nous n'en serions pas là où nous en sommes aujourd'hui. Ainsi que tous les parents qui sont venus prêter main forte pour le bon déroulement du quotidien au sein de la vie de la structure.

Fort de constater l'engagement, le professionnalisme, la bienveillance et la proximité des membres du personnel auprès de nos enfants et de leur environnement. Et ce désir de développer des projets enrichissants.

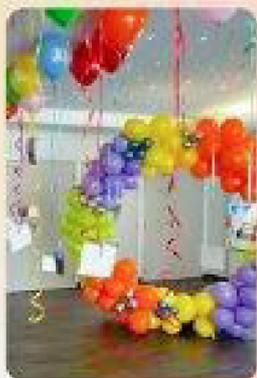
Une équipe qui a bien évolué au cours de ces 30 dernières années, mais avec une base solide car pour certaines c'est aussi presque 30 années au sein de l'association.

Et cela fait aussi 30 ans que la crèche est dirigée avec une passion débordante par Brigitte TURC. Elle a toujours su faire progresser et grandir la structure, elle a permis de surmonter toutes les épreuves et de toujours privilégier le confort des enfants et des familles.

Tous ces éléments réunis permettent aux enfants de s'épanouir, partager des moments forts et de participer à des activités qui resteront malgré leurs jeunes âges graver dans leurs mémoires.

C'est avec beaucoup d'énergie et d'émotion que nous avons organisé cet anniversaire afin de retranscrire au mieux ces 30 ans de rencontres, échanges, partage ... Que du bonheur !

- Le bureau de l'association - La maison des P'tits Bouts -



A très bientôt de se voir



FLORE D'ICI

**Nous vous transmettons la lettre
que nous avons reçue :**

*« Mme Mr Perce-Neige
Aux Veuroises & Veurois
Via le journal municipal*

Bonjour tou(te)s

*Je vous écris en avance (je ne vous fleurirai qu'en février/
mars) pour vous présenter une requête.*

*Mais d'abord, je me présente : de la famille des
Amaryllidacées, ma plante naît d'un bulbe. Domiciliée Zones
d'ombre humide,(de préférence, non loin d'une habitation)
j'ai plusieurs cousins qui comme moi naissent avec la fin des
neiges : divers« galants », et le grelot blanc, dit aussi nivéole (
sans vouloir dire du mal de la famille, plusieurs usurpent mon nom...mais chut, ne dites
pas que je vous l'ai dit).*

*Je suis très moderne : d'abord je ne suis pas à cheval sur
l'orthographe, j'ai deux pluriels (perce-neige, ou
perce-neiges), et je ne suis pas genré(e) : féminin ou
masculin, à votre choix.*

*Je prépare ma descendance avec prudence : après floraison,
la base de mes feuilles s'hypertrophie et forme l'oignon de
l'année suivante, qui produira 2 feuilles , et la fleur l'année
d'après ; après pollinisation - par les abeilles, qui sont attirées
par les UV reflétés par 3 de mes longues pétales - mes fruits
(une capsule charnue) tombent à maturité et s'ouvrent au sol,
libérant mes graines qui seront disséminées par les fourmis.*

*Mais j'ai besoin d'aide ! D'où ma requête.
Ne vous inquiétez pas de la toxicité de mon bulbe (mon truc,
c'est pas la cuisine !), et je préfère servir la pharmacie: les
anciens grecs me considéraient comme magique (Ulysse
m'a utilisé comme antidote). D'ailleurs, le langage des fleurs
m'assimile à la consolation, voire l'espoir (ce pourquoi j'ai
permis à Lino Ventura de baptiser son association de mon
nom) .*

*Mais je suis trop bavarde, j'oublie ma requête. Vous qui
depuis des siècles avez le pouvoir de modifier le climat, je
voudrais vous demander d'arrêter le réchauffement. Sauvez
nous. A ma famille & moi, il faut de la neige. Merci d'avance. »*

*Mme Galanthus Nivalis
dite Goutte de Lait*



Fleur vue par dessous

**Vous pouvez répondre à l'adresse ci dessous.
Nous transmettrons**

Photos Ch. B – 02/2019
Bas Béryl- 210m
38113.patrimoine@gmail.com

DIMANCHE 15 JANVIER 2023

MATINEE BOUDIN

Préparée par le Comité d'Animation
RDV à partir de 8h30
à la salle des fêtes



Le Comité d'Animation vous présente

UNE PIÈCE DE SERGE

PAPAGALLI

“ÇA SUFFIT MAIN'ANT !”



SAMEDI 11 FEVRIER 2023 20H30

OUVERTURE DES PORTES À 19H45

SALLE DES FÊTES
DE VEUREY

Réservez vos places avec
le bordereau ci-dessous



ÇA SUFFIT MAIN'ANT!

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

MAIL :

TÉL :

Adultes : x 25€ = €

total : €

-16ans : x 20€ = €

COMITÉ D'ANIMATION



Nombre de places limitées à 380

Règlement en espèces ou par chèque (à l'ordre du Comité Animation)

à déposer au secrétariat ou dans la boîte aux lettres de la mairie.

Aucune réservation ne sera prise en compte sans le règlement joint.

Bordereau d'inscription également en téléchargement sur l'agenda du site





De gauche à droite: Véronique, Laurianne, Valérie la présidente, Caroline, J.Yves, Virginie et Marc



L'assemblée générale annuelle de Hyoshi Sports a eu lieu mardi 22 novembre dernier. L'occasion pour la présidente de rappeler les faits marquants de l'année écoulée. Le bilan financier réalisé ainsi que le budget prévisionnel de la saison sportive 2022-2023 ont ensuite été présentés.

La nouvelle saison sportive a également été évoquée : le club, compte actuellement 160 adhérents dont la moitié sont des enfants pratiquants le judo ou la danse, ce qui satisfait pleinement le bureau très sensibilisé au développement de la pratique du sport pour la jeunesse. Seul bémol, la faible participation des ados au cours fitness.

Enfin, le fitness adulte, boosté par l'arrivée de nouveaux coachs, est quant à lui en bonne progression et la nouvelle activité de Krav Maga, proposée pour la première fois l'année dernière, a trouvé son public que ce soit en adulte ou en ados.

En conclusion de cette assemblée générale, l'assistance était invitée à partager le verre de l'amitié, l'occasion d'échanger autour du nouveau projet participatif proposé par le bureau : voyage à Paris pour assister à l'inauguration des JO 2024.

EXPRESSION POLITIQUE

MAJORITÉ MUNICIPALE *VEUREY ENSEMBLE ET EN TRANSITION*

Le coût de l'énergie explose, nous sommes, hélas, tous concernés.

Nos factures communales de gaz et d'électricité se chiffrent en 2022 à plus de 78 000€. et pour 2023 on craint d'approcher 89 000€.

Bien entendu d'autres charges vont croître aussi : carburant, assurances, produits d'entretien, de bureau etc...

Cela représente une augmentation qu'il faudra absorber sur notre Budget, et nos recettes stagnent.

Songeons donc à en limiter l'impact en renforçant nos économies d'énergie.

Éclairage public :

Nous avons mis en place l'extinction nocturne, ce qui mécaniquement fera baisser la facture et nous sommes engagés dans un plan de rénovation de nos lampadaires pour passer progressivement à l'éclairage par Leds. Gain espéré : 25%

Chauffage des bâtiments publics :

Nous passons du gaz au bois pour l'école élémentaire puis bientôt pour le bâtiment du restaurant scolaire.

Un gain de 20%

Limitons la température demandée à 19°C. Par rapport à une demande à 20°C un gain de plus de 5% !

Cela ne pourra se faire qu'avec votre aide. Utilisateurs des bâtiments publics, nous comptons sur votre civisme pour respecter cette consigne.

Tous concernés, tous gagnants !

OPPOSITION MUNICIPALE *VEUREY C'EST VOUS*

Nous arrivons presque à la fin de l'année, et nous nous devons de faire un bilan de cette dernière. Force est de constater que le groupe d'opposition est impliqué dans différentes commissions et nous participons ainsi à la vie de la commune avec nos collègues de la majorité et notre Maire dans une ambiance sereine et respectueuse. Possiblement, les événements nationaux et internationaux (pénurie, coût de l'énergie, inflation...) nous pousseront en 2023 à nous serrer les coudes pour le bien des Veurois, et enfin de porter l'action communale tous ensemble dans l'unité. N'hésitez pas à nous interpeller si vous avez des questions via le mail de la mairie ou par courrier. Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et des vôtres



Espace santé

2 allée de la Poste

Médecins généralistes

Consultations sur RDV tous les jours et samedi matin si urgences.

RDV au 04 76 53 95 29

Dr LANCON Marie :

consultations tous les jours sauf le jeudi

Dr PARMENTIER Christophe :

consultations tous les jours sauf le mardi

Dr PAUTHIER Laurent :

consultations tous les jours sauf le mercredi

Cabinet d'infirmières diplômées d'état

ZUANON Bénédicte : 06 01 45 69 54

LAVERRIERE Laurence : 06 14 01 45 80

DACMINE Nadia : 06 70 46 60 18

Pédicure - Podologue

BARON Harmony

Ouvert tous les jours et sur RDV.

Visite à domicile possible.

RDV au : 04 76 43 88 09 ou 06 07 67 86 57

Orthophoniste

SONZOGNI Anaïs

uniquement sur rdv au : 07 69 67 85 22.

les lundis, mercredis et vendredis,

Pas de domicile.

Psychologue clinicienne

DELEPELAIRE Marianne

Consultations sur rendez-vous au

07 83 38 10 01

Diététicienne Nutritionniste

Diplômée d'Etat

GENON CATALOT Julie

Consultations sur rendez-vous au

07 88 27 24 67



Mairie

2 rue de la Gilbertière

> Lundi : 15h00 - 17h00

> Mardi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

> Mercredi : 13h30 - 17h00

> Jeudi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00

> Vendredi : 13h30 - 17h00

> Samedi : 8h00 - 12h00

Nous joindre

> Tél : 04.76.85.16.80

> Mail : mairie@veurey.fr

> Web : www.veurey-voroize.fr

> Facebook : commune de veurey-voroize

> CCAS : ccasveureyvroize@orange.fr



> Permanences Architecte Conseil

1er vendredi du mois de 13h30 à 17h00

Prendre RDV auprès du secrétariat



> Permanences Avocat Conseil

1er mercredi du mois de 14h30 à 16h30

Prendre RDV auprès du secrétariat



> Permanences Mutualp

sur RDV auprès de Mr Falconnet

au 06.16.24.92.28

Mail : mutualp-communales@mutualp.fr



Urgences

• **Gendarmerie de Sassenage** : 04.76.27.42.17

• **Police & Gendarmerie** : 17

• **Pompiers - centre de secours** : 18 ou 112

• **SAMU** : 15 ou 112

ou 114 par FAX ou SMS pour les personnes

ayant du mal à entendre ou à parler

• **Centre anti-poison** : 04.72.11.69.11

• **Pharmacie de secteur** :

Pharmacie Polossat, 87 rue du Maupas à Noyarey.

Tél : 04.76.53.91.15

Pharmacies de garde affichage sur la vitrine

de la pharmacie ou au 3915.

**Très prochainement arrivé
de deux kinésithérapeutes
au sein de l'Espace Santé**



**Panneau
Pocket**

SIMPLE ET GRATUIT
pas de compte à créer :
100% anonyme
télécharger l'application
sur Appstore, Playstore
ou AppGallery

L'INFORMATION
DE
LA MAIRIE
EN DIRECT SUR
VOTRE PORTABLE



vival by Casino

Lundi : 10h00- 13h00 / 16h00 - 19h30

Mardi, jeudi, et vendredi 7h30 - 13h00 / 16h00 - 19h30

Mercredi : 7h30 - 13h00 / fermé après-midi

Samedi et dimanche : 7h30 - 12h30 / fermé après-midi



Fonctionne tous les jours de la semaine, de l'ouverture du magasin jusqu'à 10H45 et de 16H à 19H30. Sauf les après midi fermés (mercredi, samedi et dimanche). Le RPC fonctionne également le weekend, sans restriction.

